

Le 6 février 2020

**Minutes – Session d’Information**

**Réf. : RFP/UNDP/HAI/20.20 – Elaboration de Sept Plans Communaux De Développement Pour Les Communes (Pestel, Irois, Corail, Moron, Jérémie, Arniquet et Torbeck).**

**Lieu :** local du PNUD  
14, Rue Reibold, Bourdon

**Date :** 3 février 2020

**Etaient présents pour les soumissionnaires :**

- 10 firmes + 1 par Skype

**Etaient présents pour l’équipe des Opérations :**

- 3 représentants (Unité des Achats – Projet)

**Objectif de la session :** Organiser une conférence préparatoire qui facilite une meilleure compréhension de la mission ainsi qu’une meilleure connaissance du système eTendering.

**Ordre du jour :**

- Présenter et clarifier le mandat du processus
- Passer en revue les exigences et les modalités du document de sollicitation
- Fournir d’autres informations pertinentes pour une bonne réalisation de la mission (Projet/Procurement)
- Former les participants sur l’utilisation de eTendering
- Répondre aux questions des soumissionnaires (Projet/Procurement)

La conférence préparatoire s’est tenue le 3 février 2020 à de partir de 9h00 Am au local du PNUD (Reibold – Bourdon) en présence de 10 firmes selon la liste de présence consignée à cet effet et une un participant par Skype.

**Déroulement de la Session**

**Modalités de soumission & exigences :** On a passé aussi en revue les exigences du document de sollicitation : les critères formels, de qualification et techniques du dossier et le système eTendering.

**Il est à noter que la soumission se fera uniquement via la plateforme eTendering. La proposition financière doit être séparée de la proposition technique.**

**Aspects techniques de la mission :** Une présentation des points clés de la mission a été réalisée.

## Questions/Réponses

**Question 1 :** Est-ce qu'on peut appliquer pour plusieurs lots avec le même personnel clé si ces derniers ne sont pas à plein temps sur la consultation et en fonction de la structure proposée ?

**Réponse :** Un fournisseur peut soumettre une proposition pour un ou plusieurs. Un même personnel pourra être considéré pour 2 lots au maximum. Si le fournisseur désire soumettre pour plus de 2 lots, il devra disposer obligatoirement d'un autre personnel.

**Question 2 :** Profil de l'entreprise, qui ne doit pas dépasser quinze (15) pages, y compris les brochures imprimées et les catalogues de produits pertinents pour les produits/services achetés

Dans le cas d'un groupement, est ce qu'il faut compter 15 pages par entreprise membre du dit groupement OU pour toutes les entreprises ensemble ?

**Réponse :** Ce critère n'est pas éliminatoire dans le processus. Vous pouvez excéder la quantité de pages requise. Pour cette partie, il faut mettre en exergue le partenaire ayant plus d'expériences pertinentes dans le domaine.

**Question 3 :** Est-ce que toutes les consultations vont démarrer en même temps ou est ce qu'il y aura un décalage ?

**Réponse :** Les consultations pour tous les lots doivent être démarrées en même temps. Il n'y aura pas de décalage.

**Question 4 :** Est-ce qu'il y a un budget maximum à ne pas dépasser ?

**Réponse :** Il s'agit d'un processus compétitif pour un marché public. Les soumissionnaires doivent présenter des propositions financières qui reflètent la réalité du marché.

**Question 5 :** La réalisation du Diagnostic nécessitera des travaux de terrain intensifs. Est-ce qu'il serait possible d'augmenter le pourcentage de paiement pour le livrable 1 afin de permettre aux soumissionnaires de recruter le personnel pour les travaux de terrain et disposer des moyens financiers pour les couvrir les besoins logistiques : logements, frais de déplacement, location de voiture etc. ...

Une autre option serait une tranche de paiement intermédiaire, avant le démarrage des travaux de terrain et après la validation d'un calendrier / plan de travail plus détaillé pour ces activités ?

**Réponse :** Le livrable 1 ne concerne que le calendrier de travail et l'approche méthodologique finalisés incluant des outils de collecte de données. Donc, on n'a pas de

travaux de terrain dans cette phase, d'où le premier versement servira à aider les firmes pour démarrer avec le livrable 2.

**Question 6 :** Est-ce que c'est possible de mettre les expériences pertinentes requises sur une période de 10 ou 15 ans puisque la majorité des PCDs ont été effectués dans le pays durant les années de 2006 à 2009 et 2012 à 2015 ?

**Réponse :** Cette période sera modifiée dans le document de l'avenant. On acceptera une période qui prend en compte les 15 dernières années au lieu des 7 dernières années.

**Question 7 :** Pour un consortium, est-ce qu'on va considérer l'expérience de chaque prestataire séparément ou la somme ?

**Réponse :** Pour le consortium, les expériences et la capacité financière seront prises en compte de façon cumulative.

**Question 8 :** Si un prestataire soumet une proposition pour plusieurs lots, est-ce qu'on acceptera qu'un chef de mission pourra diriger 2 équipes en même temps ?

**Réponse :** Un prestataire peut soumettre pour 2 lots avec une même équipe. S'il va au-delà de 2 lots, un même chef de mission pourra être transversal sur au plus 4 lots. Cependant, il sera obligatoire de soumettre une nouvelle équipe pour les autres membres (**une équipe pourra gérer un maximum de 2 lots**).

**Question 9 :** Nous vous écrivons afin de vérifier l'obligatorité d'inclure dans le cadre des documents de la proposition technique, le formulaire H concernant la garantie de soumission ou chèque (attaché). Est-ce que ce document pourrait être présenté dans un moment ultérieur, mais, en tout cas, avant de la signature du contrat ?

**Réponse :** Il est vrai que le formulaire ait été envoyé dans le package avec le document de sollicitation mais il n'est pas requis pour ce dossier. Vous pouvez mettre non-applicable dessus.

L'Unité des Achats espère recevoir vos propositions technique et financière au plus tard le 17 février 2020 avant 4h30pm.

Cordialement,  
Unité des Achats  
PNUD-Haïti